

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 15

Artikel: L'effé dâo vin su l'arithmétique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toyens, exténués de fatigue, et ayant en tête les frères Ch. et F. Veillon, arriva dans la soirée ; son entrée en ville fut d'un effet saisissant.

Une seconde assemblée populaire eut lieu le 15, sous la Grenette ; elle confirma les résolutions de la veille, puis, les citoyens formés en colonne, accompagnèrent au Château les hommes auxquels ils venaient de confier le pouvoir. Un beau soleil éclairait cette grande scène, et la marche solennelle de l'immense cortège annonçait qu'un grand acte politique s'était accompli.

Le Grand Conseil ayant été déclaré dissous par l'acte souverain du 14 février, il fit place à un Grand Conseil constituant chargé de modifier les instructions des députés à la Diète et d'élaborer un projet de Constitution, qui fut adopté le 10 août 1845. Cette Constitution réalisa de nouveaux progrès dans notre organisation politique. Jusque là, nous avions seulement le droit de pétition, et le Grand Conseil n'était nullement tenu d'avoir égard aux vœux qui lui étaient exprimés par cette voie. Lorsqu'il s'agissait d'obtenir quelque réforme, qui n'entraînait pas dans les vues du pouvoir législatif, il n'y avait d'autre alternative que d'attendre le renouvellement intégral de ce corps, ou la révolution. La Constitution de 1845 créa donc un nouveau rouage important, celui de l'initiative des citoyens, donnant à ceux-ci le droit de poser eux-mêmes au Grand Conseil les questions qu'on devait leur soumettre. Ce droit d'initiative s'obtenait lorsqu'il était représenté par 8000 pétitionnaires.

La Constitution de 1861, encore en vigueur aujourd'hui, a maintenu ces dispositions en réduisant à 6000 le chiffre des citoyens pouvant exercer l'initiative ; elle donna en outre aux Assemblées générales de communes l'attribution nouvelle de voter sur tout emprunt ou engagement financier ayant pour effet d'augmenter, durant la même législature, la dette cantonale de plus d'un million, sauf le cas de défense nationale. L. M.

Une nouvelle découverte.

Tout le monde sait que le chat est un animal essentiellement électrique. Un philosophe égyptien, Sarcophagus, découvrit cette propriété tout à fait par hasard. S'étant assis un soir sur son chat qui se reposait tranquillement sur un fauteuil, Sarcophagus fut tout surpris de ressentir une violente secousse qui le fit dresser immédiatement. Il étudia le phénomène, mais sans en trouver l'explication ; il ne pouvait répéter l'expérience, le chat étant alors un animal sacré sur lequel il eût été impie de s'asseoir avec préméditation.

De nombreux savants étudièrent cette question bien des siècles plus tard, sans en pouvoir donner encore les raisons. Il était réservé à Benjamin Franklin de trouver la solution si longtemps cherchée. Faisant des expériences avec son cerf-volant, il se trouva un jour obligé d'augmenter le poids de ce dernier ; pressé par le temps, il prit le premier objet qui lui tomba sous la main, et ce fut le chat de son cuisinier qui eut l'honneur d'être enlevé dans les airs. Un nuage orageux

étant survenu, Franklin constata que les poils de l'animal se dressaient et présentaient les signes de l'électricité.

Nous n'avons pas à rappeler les célèbres recherches de Franklin qui suivirent cette expérience, ni la théorie à laquelle elles le conduisirent et qui lui a mérité une renommée éternelle. Voyons simplement les résultats pratiques qui en ont été la conséquence.

Les chats, comme l'a démontré Tyndall, possèdent l'électricité positive ou négative. Lorsqu'ils sont à l'état neutre, c'est que les deux fluides de noms contraires se font équilibre ; dans cet état, ils ne témoignent aucune action ou répulsion pour les objets environnants.

Si donc vous désirez obtenir un dégagement d'électricité, le moyen est très simple. Vous prenez deux chats, l'un électro-positif, l'autre électro-négatif, et vous les mettez en présence en prenant leurs queues dans deux pinces métalliques réunies par un fil conducteur qui constitue le circuit extérieur. Les deux animaux, après quelques instants d'une prudente observation, en viennent aux pattes avec une rage furieuse. Vous obtenez ainsi un courant électrique dont M. Poisson a mesuré la force électro-motrice à 47 volts, et vous pouvez produire, avec ce courant, tous les phénomènes électriques observés jusqu'à présent avec les piles ou les machines dynamos.

Si le courant n'est pas assez énergique pour les applications que vous avez en vue, l'éclairage à arc, par exemple, vous n'avez qu'à réunir une plus grande quantité de couples de chats disposés comme nous l'avons indiqué.

L'installation est très simple et économique. La matière première ne coûte à peu près rien et est assez abondante pour qu'on n'ait pas à craindre son épuisement ou l'augmentation de son prix de revient.

Les personnes qui veulent essayer le système, ne doivent pas perdre de temps, car nous croyons savoir que l'inventeur doit prendre un brevet le 1^{er} mai, et réclamer ainsi la propriété exclusive de la batterie de chat.

L'effé dâo vin su l'arithmétique.

Lâi avâi z'u 'na danse pè Goumcoings-lo-Dju, et on gaillâ qu'étâi vòlet pè Penthériaz lâi étâi z'allâ et lâi dansâ tant qu'à trâi z'hâorès dâo matin. Ne sè tsaillessâi pas tant dé s'ein retornâ, kâ l'avâi einviâ dè restâ dou dzo, et ion dè sè z'amis, qu'étâi à maitrè pè lo veladzo, lâi dit d'allâ cutsi avoué li.

— Eh bin vâi, se lâi repond ; mâ vo z'êtès dza dou po drumi dein lo mémo lhi, et se ton camerâdo mè vâi arrevâ, l'est dein lo cas dè sè mettre ein colère, vu que ne no sein dza tsermailli sta veillâ po 'na danchôsa.

— Vins pi ! lâi refâ l'autro, mon camerâdo ein a onna bombardâie que ne vâo rein ein savâi, et ne vollieint ètrè lévâ dévant que l'aussè botsi dè sonicâ.

Ye vont. Lo lhi étâi dein l'étrablio âi tsévâux, ein eintreint, à man drâte. Lo gaillâ dè Penthériaz sè fourrè dè la part dè la rietta ; tandi que l'autro s'étâi

ào bio mâitein dâo lhi. N'ïavâi pas 'na demi-hâora que lâi étiont que lo camerâdo s'aminè tant bin què mau ein tsanteint on pou ein faüsset :

Il a passé le trou-glou-glou
De la tante à Lurette,
Il a passé le trou-glou-glou
De la tante à Luron.

C'est lo coupliet que lè valets tsantâvont quand dévessont bâirè ào coumandémeint, et quand lo verro étâi eingozellâ.

Arrevâ vai lo lhi, noutron lulu trait sè bottès et sa veste et s'abetsè à mâiti vetu ào bord, decoutè lè dou z'autro. Quand lâi est, et que l'éteind sè pi, l'est tot éhayi d'ein rencontrâ on moué, et sè met à fourguenâ permi tot ein lè compteint.

— Que dâo diablo cein vos-te derè ? se fe ; m'ein-lévâi se n'ia pas chix pi per dedein lo lhi ? A quoui sont-te ?

— Câise-tè, fou, se lâi repond son camerâdo ; t'as bu on coup et te comptè dou iadzo lè tins.

— Diabè lo pas ! vouaiquie z'ein bin chix !

— Câise-tè, tatipotse, et laisse-mè drumi !

— N'est pas question ! sarâi bin la metsance se mè trompo. Vu vairè cein.

Adon lo lulu sè relâivè, allumè lo falot, sè metâ lè lè linsu pè lo pi dâo lhi et à comptâ lè piautès : ion ! dou ! traï ! quatro !...

— T'as réson, se fâ à son camerâdo ; n'iein a rein què quatro.

Et persuadâ que ne sont bin rein què lè dou, son camerâdo et li. et que s'étâi trompâ, sè refourrè ào lhi ein deseint : Tot parâi on est rudo bête quand on est sou !

CHEZ MON FUTUR

VI

Que faire ? Emmeline se dit que le nouveau venu était très certainement M. de Boisricheux. Jean n'eût pas laissé entrer un visiteur, un étranger ; Olivier le lui avait formellement recommandé. Or, son futur étant là, et Emmeline ne pouvant fuir sans être vue, le seul parti à prendre était de s'armer de courage et de faire bonne contenance. Frémissant d'avance de honte à l'idée d'être surprise se cachant comme une coupable, Emmeline résolut de se montrer, de tout avouer. En définitive, qu'avait-elle fait ? Elle avait eu la fantaisie de visiter la demeure de son futur, son frère l'avait accompagnée, il allait revenir et l'emmener. Ce n'était point là une faute irrémissible, cette curiosité était même flatteuse pour M. de Boisricheux, et Emmeline se décida à faire les premiers pas vers lui. C'était indispensable. Olivier allait arriver. Si elle restait blottie dans un coin, il ne saurait où la trouver, et, quant à elle, faute d'avoir fait bravement face au danger, elle le verrait à chaque instant s'accroître de la façon la plus compromettante.

Emmeline revint donc vers la petite porte, l'ouvrit et rentra dans le salon.

La jeune fille s'efforçait d'être calme, vaillante, de se présenter avec assurance et le sourire sur les lèvres. N'était-elle pas chez son futur ? Ne savait-elle pas qu'aux premiers mots d'explication, il allait se déclarer heureux et honoré d'une telle visite ?

Néanmoins une invincible timidité s'était emparée d'elle.

— Oh ! si mon frère était là ! pensait-elle. Pourquoi l'ai-je laissé partir ?

Elle referma la petite porte doucement, et elle osa à peine s'avancer sur le tapis qui étouffait le bruit de ses pas.

Puis elle leva les yeux, et porta elle les mains à son cœur comme si elle eût été frappée d'un coup de poignard. Qu'avait-elle donc vu ?

Elle avait vu la baronne Enger, qui, ayant écrit un court billet, était en train de le déposer dans le socle d'une pendule Louis XIV.

La baronne venait d'écrire, elle avait les mains nues. Elle s'était même débarrassée d'un vêtement de dessus tout chargé de dentelles qu'elle avait jeté sur un fauteuil.

Ses mouvements étaient tranquilles, reposés, nonchalants. Tournant le dos à Emmeline, qui, pâle, immobile, la dévorait des yeux, elle relut son billet, le plia en quatre, le plaça dans le coffre et en referma la porte vitrée. Le papier se trouva ainsi caché sous une garniture en bronze doré représentant Apollon conduisant le char du soleil.

Est-ce là une boîte aux lettres familière à la baronne ? Emmeline put le croire, car la baronne accomplit cette petite opération sans hésitation ni tâtonnements.

Puis elle se regarda dans la glace de la cheminée, et levant le bras par un geste qui faisait admirablement ressortir la souplesse d'une taille et d'un buste aux lignes suavement onduleuses, elle arrangea languissamment ses cheveux, qui cependant n'étaient pas défaits.

— Et monsieur de Boisricheux veut m'épouser ! murmura Emmeline. Oh ! jamais... jamais !... C'est bien ! Je sais ce que je voulais savoir.

Et elle se dirigea à grands pas vers la principale porte du salon.

En l'ouvrant elle fit sans doute du bruit, car elle sentit sa main saisie tout-à-coup par la main de la baronne, qui l'entraîna avec une sorte de violence jusqu'au milieu du salon.

— C'est donc vrai ? dit la baronne d'une voix sourde. Vous l'épousez ?

Emmeline ne répondit pas.

La baronne, du reste, n'attendit pas la réponse. Elle ne savait pas si Emmeline rentrait ou sortait. Elle alla jeter un coup d'œil dans l'antichambre pour voir si la jeune fille était accompagnée. Puis elle revint, et en proie à une surexcitation qu'elle ne pouvait maîtriser :

— Mademoiselle de Nacqueville seule chez M. de Boisricheux ! reprit-elle. C'est plus qu'étrange. J'ai besoin de vous regarder de tous mes yeux pour ne pas douter que ce soit vous. La conséquence du reste, est bien claire. Vous l'épousez. On le dit. Est-ce vrai, oui ou non ?

Emmeline, cette fois encore, garda le silence. Elle ne répondit que par un regard hautain et dédaigneux.

Mais la baronne, cédant aux entraînements de sa nature mobile et passionnée, ne remarqua pas l'impertinence de ce regard. Passant presque subitement de la colère à la douleur, elle s'affaissa sur un canapé et fondit en larmes.

— Oh ! comme il m'a trompée ! dit-elle en cachant sa tête dans ses mains.

— Pauvre femme ! murmura Emmeline.

Puis, s'approchant :

— Madame, lui dit-elle, vos pleurs ont plus d'influence sur moi que vos injonctions. Vous souffrez ? Un tel désespoir doit être bien profond, puisque la fierté ne peut l'empêcher d'éclater devant moi. Mais rassurez-vous. Je n'épouserai pas M. de Boisricheux :

— Bien vrai ?

— Ne me remerciez pas, continua Emmeline, à qui la baronne avait pris la main pour la faire asseoir auprès d'elle. Ce n'est point par générosité que j'agis ainsi. Je